



Divorce et separation comment faire

Par **Pocbrive**, le **28/10/2015 à 19:34**

Ma femme a demander le divorce avec consentement mutuel on est séparé depuis le mois de juillet elle dit qu'elle peut faire se quelle veut aller avec un autre homme sans problème hors on est pas divorcé on même pas eu de date encore je voudrais savoir si c est normal sa sert à rien de divorcer merci de votre réponse

Par **youris**, le **28/10/2015 à 20:17**

bonsoir,

tant que la procédure du divorce n'est pas terminée, les devoirs des époux demeurent y compris le devoir de fidélité.

donc votre femme a tort.

vous pouvez lui conseiller la lecture de ce lien:

http://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/devoirs-mariage-subsistent-pendant-toute-2268.htm#.VjEf_7cvdxA

salutations

Par **Visiteur**, le **29/10/2015 à 10:11**

Bonjour,

pour qu'un divorce soit par consentement mutuel il faut s'entendre sur tout !! Absolument tout ! et quelque chose me dit que ça risque de ne pas être le cas entre vous...? Sinon effectivement les liens du mariage sont encore en vigueur pour vous... cependant les divorces pour adultères deviennent quasi rares à notre époque... Mais Youris a raison bien sur !